

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Le chemin du Calvaire  
**Autor:** J.F.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185747>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Le chemin du Calvaire.**

Dans une des séances familières de la Société d'histoire de la Suisse romande de cet hiver, on a discuté sur l'étymologie de quelques localités près de Lausanne. Dans le lieu appelé Montagibert, au-dessus du chemin du Calvaire, le vulgaire y voyait le Mont du gibet, avec les fourches patibulaires, auxquelles se balançaient, au gré du vent, les corps des suppliciés. On parla aussi de la rue de Martheray, qu'une personne traduit par la rue du Martyre, ou qui conduit au lieu du supplice. Ajoutez à cela le chemin du Calvaire, le sombre Champ de l'Air, tous les bâtiments du nouvel hôpital, palais de la souffrance, la présence de deux cimetières dans cette localité, enfin, en face, la forêt de Sauvabelin où les Druides offraient leurs sacrifices dans les temps anciens, vous pouvez comprendre que la discussion commençait à prendre une tournure lugubre.

Après le premier moment d'émotion passé, on en revint pourtant à de meilleurs sentiments. D'abord, le Montagibert, au lieu de se transformer en Mont du gibet, se trouva être la localité qui avait appartenu à un Gilbert ou Gilbertus, qui est un nom ou prénom bien connu dans les anciens documents, depuis l'an 900, et qui dérive du german, de *Gisil-bert*. L'assemblée commença à se rassurer; mais, pour la rue de Martheray ou du Martyre, on n'a pu tomber d'accord. La conclusion sur cette étymologie est donc, forcément, renvoyée à une autre séance.

En attendant, nous allons chercher à rassurer les habitants de cette contrée deshéritée, premier contrefort du Jorat, quand ce ne serait qu'en vue de ne pas laisser subir une dépréciation aux immeubles et accentuer encore davantage la baisse des loyers. Nous allons, maintenant, parler sérieusement et éclaircir, si possible, un point d'histoire peu important, il est vrai, mais dont l'explication paraît très probable. Et pour preuve du sérieux dans lequel nous allons entrer, nous prenons le dictionnaire de Boiste à la main. Nous n'y trouvons pas le nom de *Martheray*, mais bien celui de *Martroy*. Si, dans le milieu de ce mot, nous ajoutons un *e* nous aurons *Marteroy*, qui ressemble bien à *Martheray*. Or, *Martroy*, en vieux français, veut dire : supplice; en latin *martyrium* : martyre, supplice. Dans une ville de France on voit la rue du Martroy. Cherchons maintenant le mot *Calvaire*. Le dictionnaire indique que c'est une élévation où est plantée une croix, ou le lieu du supplice de la croix. Il est donc presque certain, que le nom de *Calvaire* a été donné à cette voie rapide, pour les piétons, qui, dès le faubourg de la Barre, conduit sur la route du Jorat ou de Berne, parce qu'autrefois, dans cet endroit, sur le sommet de la colline, il y avait une croix servant de but de procession aux fidèles. C'est pourquoi, au figuré, ainsi qu'en réminiscence de la colline, à Jérusalem, où eut lieu la passion de J.-C., on donna le nom de *Calvaire* au chemin en question

à Lausanne. La rue de Martheray, qui conduit aussi au haut du Calvaire, peut, par la même raison, avoir été baptisée du nom de rue du *Martyre* ou du *Marthoy* et ensuite de *Martheray*; ensorte que ces deux noms, donnés aux deux chemins qui conduisaient au pied de la croix, à l'entrée de la ville épiscopale, s'accordent pour confirmer notre supposition. L'existence d'une croix, à la Croix-d'Ouchy, est bien connue. La rue de Martheray ou de Marterey est bien ancienne à Lausanne; il y avait des familles qui en portaient le nom en 1205-1278. L'histoire ne mentionne nulle part que le lieu du supplice fût au haut du Calvaire à Lausanne; mais, au contraire, qu'il se trouvait à l'extrémité occidentale de Monthenon, plus tard en Sévelin et enfin à Vidy. Rassurez-vous, gens de Montagibert et du Calvaire!

L'imagination des fidèles rapportait souvent, aux localités en rase campagne, des noms tirés des écritures saintes. Dans la commune de Sévery, il y a une colline en pente douce, bien tournée au midi, d'où l'on jouit d'une belle vue, appelée *Paradis*. Immédiatement en dessous, se présente une propriété, en pente rapide, qui a reçu le nom de *Purgatoire*; enfin vient un ravin profond, qui porte le nom d'*Enfer*. A Aigle, nous voyons le nom de *Paradis* donné à une vigne bien exposée sous le Château, et, par un singulier contraste, dans une autre localité, nous trouvons le nom de *Paradis aux chevaux*, donné à une fondrière où l'on jette les animaux péris, pensant avec raison que, pour les chevaux ainsi que pour biens des humains, le paradis ne se trouve pas pendant leur vie.

J. F. P.

Le mois de Mars vient de finir comme il a commencé, c'est-à-dire par le temps le plus beau qu'il nous soit donné de voir à cette époque de l'année. Durant tout le mois, le soleil n'a pas cessé de nous gratifier de ses rayons les plus beaux. En jetant les yeux sur le *Messenger boiteux*, almanach que j'ai vu depuis mon plus jeune âge dans la maison paternelle, je constate avec satisfaction que l'astrologue de Combremont, en qui j'avais une confiance illimitée, est en flagrante opposition avec le temps. En effet, je lis textuellement :

*Mars*. — Jeudi 4, humide, frais; — dimanche 7, couvert, vent; — vendredi 12, tempête; — dimanche 14, pluie, humide; — dimanche 21, froid; — lundi 22, sombre; — mardi 23, venteux; — jeudi 25, froid; — samedi 27, vent; — dimanche Pâques, pluie.

Il ne manque qu'un tonnerre!

On sait qu'il y a quelque dix ans, le copiste du fameux astrologue du *Messenger*, constatant l'absence d'un pronostic dans l'une des semaines du mois de février, demanda au patron ce qu'il fallait y mettre :

« Fourrez-y un tonnerre, » répondit le savant.